Elections CCI 2021 : le Mouvement des Entreprises de France, 1re force du réseau consulaire

Publié le 10 novembre 2021

Les chefs d'entreprise viennent d'être appelés à élire pour 5 ans leurs représentants dans les Chambres de Commerce et d'Industrie.

Le Mouvement des Entreprises de France salue le travail réalisé par son réseau territorial avec les organisations patronales et professionnelles qui ont permis de présenter des listes d'union sur 94 % du territoire.

Les premiers résultats du dépouillement confirment une large victoire des listes menées par le Mouvement des Entreprises de France dans 93 CCI territoriales sur les 103 renouvelées.

Chacun de nos représentants aura à cœur d'ancrer la complémentarité entre le réseau des Medef territoriaux et le réseau consulaire sur chaque territoire, afin d'encourager l'initiative privée, l'esprit d'entreprise, et favoriser le développement de l'activité et de l'attractivité économique.

Plus que jamais, le Mouvement des Entreprises de France s'affirme comme un partenaire de proximité des chefs d'entreprise, engagé sur l'ensemble du territoire français afin d'agir pour un service utile aux entreprises.